



Futur papa incarcéré, comment mettre les enfants a son nom ?

Par **Miinipuce**, le **20/05/2009** à **00:01**

Bonjour,

Je suis enceinte de jumelles prévues pour les jours a venir, j'ai fait une reconnaissance anticipé à la mairie de ma ville pour qu'elles soient a mon nom ... mais mon ami, le père de mes filles, qui est incarcéré, souhaite demander une conditionnelle parental, pour cela il faut que les jumelles soient à SON nom. Que doit je faire ? On ma dit d'envoyer une demande au procureur avec attestation de grossesse ... Est ce que c'est bien cela ??? Si je me trompe, merci de me dire exactement quoi faire ?

Cordialement